

Mor
Catherine
Carlaute

l'an mil sept cens vingt cinq et le vingt cinq
octobre jay baptize catherine carlaute fille naturel
et legitime de josph, et de francoise terrine
nee le vingt quatre du couvent le parvain
josph flourers, et la marraine anne menique
pretent les soussignes J. hugues S. lion presre

Mor
Victoire Alane

l'an mil sept cens vingt cinq et le vingt sept octobre
en presence des temoins soussignes victoire blaque
epouse d'honneur reboli a ete ensevelie dans le
cimetiere de cette parroisse etant morte le jour
d'hier muni des sacrements d'age demeuron
vingt sept ans. *A. marin* Reynold chruvin

Mor
Anne
Reboul

l'an mil sept cens vingt cinq et le vingt sept octobre
en presence des temoins soussignes marie anne
reboul fille de josph et de therese maurier
a ete ensevelie dans le cimetiere de cette parroisse
etant morte le jour d'hier agee demurion
dix neuf mois. *A. marin* Reynold chruvin

Mor
Jean Long

l'an mil sept cens vingt cinq le trente octobre en
presence des temoins soussignes marie Jean long
a ete enseveli dans le cimetiere de cette parroisse
etant mort le jour d'aujourd'hui muni des sacrements
d'age demurion cinquante ans. *A. marin* Reynold chruvin

Mor
marie Rose
Simon

l'an mil sept cens vingt cinq et le trente octobre
marie rose Simon fille de louis et de marguerite
mingaud a ete ensevelie dans le cimetiere etant morte
le jour d'hier agee de trois ans. *A. marin* Reynold chruvin

Mor
Rose ponnier

Mor
Agathe Barrai

Maniage
jancien
jancien
et marie cristol

10.
l'an mil sept cens vingt cinq et le sixieme jour du
mois de novembre en presence des temoins soussignes
rose yamier fille d'honneur et de rose garniere a ete
ensevelie dans le cimetiere de cette parroisse etant
morte le jour d'hier agee demurion deux ans
A. marin Reynold chruvin
l'an mil sept cens vingt cinq et le septieme jour
du mois de novembre en presence des temoins
soussignes agathe barrai fille de Jean et de marie
baille a ete ensevelie dans le cimetiere de cette
parroisse etant morte le jour d'hier agee demurion
trois mois. *A. marin* Reynold chruvin
l'an mil sept cens vingt cinq et le dixieme jour du mois de
novembre apres les trois publications des bans faites
venue aussi l'extinction de messire agorvat curé d'hieres
et les autres formalites de droit observees mariage a
ete celebre en face de notre sainte mere leglise et dans
cette eglise paroissiale entre francois gensolen fils de
ballasat et de catherine barbaroux de la ville d'hieres
age demurion trente ans d'une part et marie christol
fille de feu Jean et de feue elisabeth reinoud de cette
parroisse de la garde agee demurion vingt ans d'autre part
l'un et l'autre confesses et communiés et assistés de leurs
plus proches parents et amis et de suite la sainte
messe a ete celebre au grand hautel de cette parroisse
ou ils ont receu la benediction nuptiale et tout
en presence des dits parents et amis qui ont
signé qui a seu avec les temoins a seauoir josephs
bouquet jaques mourchou et raphael gardane
nos quer J. mourchou Reynold chruvin
R. gardane, L. Bouquet